

J'ai choisi aujourd'hui d'accentuer les aspects positifs de nos relations avec l'Amérique latine ainsi que les possibilités qu'elles recèlent. J'ai jugé qu'il était à la fois désirable et approprié de d'agir ainsi, mais il ne doit pas subsister de malentendu. Depuis longtemps le Canada se fait un point d'honneur de défendre les droits de l'homme. Aujourd'hui autant qu'hier nous sommes préoccupés par les violations de ces droits, qu'elles soient perpétrées en Amérique latine ou ailleurs dans le monde. De tels abus nous touchent profondément et ne peuvent manquer d'altérer le ton et la substance de nos relations bilatérales. Personne ne devrait s'étonner de cette réaction car elle procède de la nature même de la société canadienne et du respect traditionnel qu'on y retrouve pour les droits individuels. Nos convictions à cet égard nous ont d'ailleurs amenés au cours des années à oeuvrer à l'amélioration de la condition humaine par le biais de l'aide au développement, de la promotion de la règle du droit et du soutien des principes démocratiques fondamentaux.

Je voudrais que nos amis d'Amérique latine comprennent que le respect qu'ils accordent aux droits de la personne ne peut qu'assainir le climat dans lequel sont menées nos relations, alors que des violations - et particulièrement des violations flagrantes - ne peuvent nous laisser indifférents. Jusqu'où le Canada peut-il et doit-il aller pour faire connaître ses vues? Chaque cas appelle une réponse particulière. En Amérique latine et ailleurs, nous devons avoir pour objectif de contribuer à une amélioration véritable de la situation au chapitre des droits de la personne et ce, en recourant soit à des initiatives privées ou publiques, soit aux deux. Dans cette optique, il faut donc, avant de faire une déclaration publique, jauger dans quelle mesure cette dernière permettra d'atteindre les résultats recherchés. C'est là une règle importante que j'entends suivre rigoureusement dans l'examen des cas qui me seront soumis dans les mois à venir.

Conclusion

La prochaine décennie nous offrira d'excellentes occasions d'élargir et de renforcer nos liens avec l'Amérique latine. Il faudra cependant plus qu'un effort accru de la part du gouvernement canadien. Nos écoles et nos universités doivent s'efforcer davantage d'enseigner l'espagnol et le portugais et nos médias doivent être davantage présents en Amérique latine. Le gouvernement entend travailler de près avec les entreprises, avec l'Association canadienne pour l'Amérique latine et les